

En ligne tous les mercredis

13 juin 2012

## Sommaire

### LA VIE ECONOMIQUE

- [Résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives du 10/06/2012](#)
- [La retraite à 60 ans : l'élargissement des possibilités de départ](#)
- [Décret sur la retraite : les principales réactions syndicales et politiques](#)
- [Insee : le taux de chômage atteint 10 % de la population active](#)
- [Michel Sapin : les pistes du gouvernement pour s'attaquer au chômage](#)
- [Sylvia Pinel : le régime de l'auto-entrepreneur pourrait être réformé](#)
- [La conférence sociale aura lieu les 9 et 10 juillet](#)
- [Le coût de la dette baisse en France](#)
- [Pierre Moscovici précise les contours de la future banque d'investissement](#)
- [Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en septembre 2011](#)
- [Le recul des médicaments génériques : une plaie pour la Sécu](#)
- [Les agences de notation menacent plusieurs pays de la zone euro](#)
- [Le déficit commercial à 5,8 milliards en avril](#)
- [La banque de France abaisse sa prévision de croissance à 0,1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre](#)
- [La création d'emploi se redresse grâce au secteur marchand](#)

### COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [RATP : la justice annule le jour de carence en cas d'arrêt maladie](#)
- [Les impôts rapportent moins que prévu](#)

### LA VIE DES ENTREPRISES

- [Les bénéficiaires des compagnies aériennes vont chuter en 2012](#)

### LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Yvelines : 136 ex-Nortel dénoncent leur licenciement](#)

### OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Martine Aubry plaide pour des impôts complémentaires](#)
- [François Fillon : « Les socialistes ne mesurent pas la gravité de la crise »](#)
- [Pierre Moscovici : « Le bilan de Fillon, c'est 600 milliards de dette en plus »](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives du 10/06/2012

Selon les résultats définitifs communiqués par le ministère de l'Intérieur, l'ensemble de la gauche totalise 46,77 % des voix aux élections législatives, contre 34,07 % pour l'UMP et ses alliés et 13,6 % pour le FN. L'abstention, elle, s'élève au niveau record de 42,77 %.

[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/legislatives-hollande-et-le-ps-en-bonne-voie-pour-une-majorite-absolue-a-l-assemblee\\_1125062.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/legislatives-hollande-et-le-ps-en-bonne-voie-pour-une-majorite-absolue-a-l-assemblee_1125062.html)

- Tous les chiffres du ministère de l'Intérieur dans le détail :

<http://elections.interieur.gouv.fr/LG2012/FE.html>

(sources : [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr) et <http://elections.interieur.gouv.fr> du 11/06/2012)

### ● La retraite à 60 ans : l'élargissement des possibilités de départ

Au Conseil des ministres du 06/06/2012, Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, a présenté le dispositif de retour partiel à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler à 18 ans. Seront incluses dans la durée de cotisation deux trimestres pour les chômeurs et deux trimestres supplémentaires pour la maternité.

- **Marisol Touraine** : « *C'est une mesure de justice qui est entièrement financée. [Le dispositif va permettre à] des femmes qui ont travaillé et ont eu des enfants de ne pas être pénalisées dans le calcul de leur retraite* ».

Le départ à la retraite sera donc possible à 60 ans pour les salariés ayant commencé à 18 ans et ayant la totalité de leur durée de cotisation (41 ou 41,5 années selon l'année de naissance). En 2013, quelque 110 000 personnes devraient être concernées, pour un coût estimé de 1,1 milliard d'euros (et jusqu'à 3 milliards par an en 2017). Madame Touraine a rappelé que cette mesure allait être financée par une hausse de 0,1 point par an pour les employeurs et les salariés.

- **Marisol Touraine** : « *À terme, en 2017, la mesure coûtera moins cher que ce qui était prévu tout en concernant autant de personnes, [évaluant le montant à] environ trois milliards d'euros. [...] Cela permettra un prélèvement limité à 0,5 point au total* ».

**Concrètement, cela donne le calendrier suivant :**

Date naissance	Age légal "Woerth"	Départ avant réforme	Nouvelle date
1/11/1952	60 ans et 9 mois	1er août 2013	1er nov 2012
1/1/1953	61 ans et 2mois	1er mars 2014	1er mars 2013
1/1/1954	61 ans et 7 mois	1er août 2015	1er janv 2014
1/1/1955	62 ans	1er janv 2017	1er janv 2015
1/1/1956	62 ans	1er janv 2018	1er janv 2016

(source : Espace social – La lettre, n°114)

[http://www.lepoint.fr/societe/la-retraite-a-60-ans-coutera-3-milliards-d-euros-en-2017-06-06-2012-1470064\\_23.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120606](http://www.lepoint.fr/societe/la-retraite-a-60-ans-coutera-3-milliards-d-euros-en-2017-06-06-2012-1470064_23.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120606)

- Décret relatif au départ à la retraite à 60 ans, le dossier de presse (7 pages) :

[http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/05\\_06\\_12\\_Dossier\\_de\\_presse\\_Marisol\\_Touraine\\_retraite.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/05_06_12_Dossier_de_presse_Marisol_Touraine_retraite.pdf)

(sources : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) et [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) du 06/06/2012 & Espace Social - La lettre - 8 juin 2012 - Lettre n°114, Pierre Pierrer)

[Retour au sommaire](#)

### ● Décret sur la retraite : les principales réactions syndicales et politiques

**DU COTE SYNDICAL :**

- **CFDT** : « *[L'extension des possibilités de retraite anticipée pour carrière longue permettra de] corriger une partie des inégalités creusées par le recul brutal des bornes d'âge de départ depuis 2010* ». Concernant la maternité : « *[L'amélioration de la prise en compte des périodes de maternité apporte] une réponse à la discrimination dont certaines mères de famille faisaient l'objet jusqu'alors* ». Concernant le chômage, si la CFDT note des « améliorations », elle demande le rétablissement de l'AER (allocation équivalent retraite) « *pour certains demandeurs d'emploi seniors qui ont réuni tous leurs trimestres mais ont épuisé leurs droits à l'assurance-chômage avant l'âge légal de la retraite* ».

- **CGT** : Si le syndicat juge « positif » le retour partiel à la retraite à 60 ans, il souhaite que ce retour soit étendu à tous et « regrette néanmoins que la reconnaissance des trimestres validés ne soit pas allée plus loin, notamment pour la maladie, les accidents du travail et le chômage ». La CGT réclame également le rétablissement de l'AER et estime que le retour à la retraite à 60 ans doit être « associé à un bon niveau de pension ainsi qu'à la nécessaire mise en place d'une véritable reconnaissance de la pénibilité, avec une possibilité de départ anticipé pour les dizaines de milliers de salariés ayant été exposés au cours de leur carrière professionnelle ».

- **CFTC** : **Pascale Coton**, secrétaire générale de la CFTC se dit déçue par la mesure accordée aux mères de famille : « Au delà de deux enfants c'est principalement les femmes qui ont eu un congé parental ou qui se sont mises à temps partiel et elles n'arriveront jamais avec deux trimestres supplémentaires à 41 ans de cotisations même si elles ont commencé à 18 ou 19 ans. [...] Pour les mères de famille de plus de deux enfants, deux trimestres supplémentaires, ça ne suffit pas, il en aurait fallu au moins quatre ».

- **FO** : **Jean-Claude Mailly** : « Cela va dans le bon sens mais c'est insuffisant. [...] Par rapport à ce qui avait été annoncé, ils rajoutent six mois, soit deux trimestres, pour la maternité et deux trimestres également pour tenir compte du chômage, mais c'est insuffisant si vous prenez par exemple le cas de gens qui ont connu le chômage pendant des périodes longues ». Monsieur Mailly s'est dit satisfait que les partenaires sociaux aient été consultés avant la sortie du décret, estimant cependant que : « La concertation n'est pas terminée [car] le débat retraites va redémarrer sur l'ensemble du dossier, [à partir de la conférence sociale les 9 et 10 juillet prochains] ».

- **UNSA** juge que le retour partiel à la retraite à 60 ans est « une bonne chose, c'est un progrès », mais s'interroge sur les deux trimestres pour les chômeurs.

- **Jean Grosset, secrétaire général adjoint de l'Unsa** : « On ne voit pas pourquoi deux trimestres. Nous allons demander [...] aux services du ministère des Affaires sociales des explications ». Enfin, concernant la maternité, l'Unsa considère que l'intégralité du congé maternité devrait être prise en compte.

#### **DU COTE PATRONAL**

- **MEDEF** : **Laurence Parisot** : « La réforme ne va pas dans le bon sens et pourrait être néfaste pour l'économie, à partir du moment où on la finance par la hausse des prélèvements. [...] La situation est préoccupante car même avec la réforme de 2010 on n'était déjà pas sûr d'avoir un équilibre à l'horizon 2018-2020. Avec cette nouvelle réforme, c'est encore plus improbable. [...] En outre, cela va impacter les régimes complémentaires et sur le régime Agirc en particulier, à l'horizon 2015 on pourrait être en cessation de paiement. [...] Les difficultés sont devant nous. Et ça ne peut qu'aggraver les déficits maintenant ».

- **CGPME** : « [Le dispositif est] une erreur qui fragilisera l'équilibre financier du régime général et des complémentaires. [La CGPME] s'inquiète d'une réforme prise à contre-courant [de ce qui se fait ailleurs en Europe], alors même que la situation des finances publiques françaises n'est pas meilleure. [...] L'augmentation des cotisations retraite pèsera sur le pouvoir d'achat des salariés et sur les charges des entreprises ».

- **L'UPA** (union professionnelle artisanale) se dit préoccupée par « le coût de la mesure supporté par les entreprises, les salariés et les travailleurs indépendants, [et par son] impact financier sur les régimes complémentaires ». L'UPA regrette également que le dispositif ait été modifié « unilatéralement » en ce qui concerne les périodes de maternité et de chômage, estimant que « l'évolution des critères aurait dû être traitée avec les partenaires sociaux dans le cadre global de l'avenir des retraites ».

[Retour au sommaire](#)

#### **DU COTE POLITIQUE, A DROITE**

- **Jean-François Copé**, secrétaire général de l'UMP : « Je veux alerter les Français sur les folies qui sont en train de se préparer. Nous n'avons pas le moindre euro pour financer ces cadeaux électoraux. [La réforme des retraites se fait] sans aucune concertation, sans aucun débat parlementaire. Le gouvernement de François Hollande a en clair installé un processus inarrêtable d'augmentation des cotisations des salariés et des cotisations des employeurs. [Cette] affaire [est] extrêmement grave, [elle] atteindra 5 milliards d'euros de manque à

*gagner par an sous très peu de temps [et] sera payée par les salariés, par les employeurs, et aussi par les retraités. [Elle constitue le] symbole d'une augmentation massive des impôts à venir pour l'ensemble des Français : salariés, entrepreneurs, professions indépendantes. Ce sont des millions de Français qui vont être concernés par cette mesure ». Enfin, monsieur Copé a de nouveau exprimé sa crainte que ce « plan A des cadeaux électoraux successifs dissimule un plan caché, le plan B [...], au lendemain des législatives si par malheur la gauche remportait la majorité, qui serait marqué par un gigantesque tour de vis fiscal, au détriment de ceux qui travaillent ».*

#### **AU CENTRE**

- **Hervé Morin**, président du Nouveau Centre : « *Le gouvernement continue de distribuer à tour de bras des cadeaux à la veille des élections législatives. C'est 1 milliard d'euros de prélèvements supplémentaires que François Hollande s'apprête à faire peser sur le pouvoir d'achat des Français et sur la compétitivité de nos entreprises en 2013. [...] Une fois encore, ce sont donc l'ensemble des Français et des entreprises qui vont payer ce cadeau fait à 110.000 de nos concitoyens, alors que la France est déjà l'un des pays d'Europe à la pression fiscale parmi les plus fortes ».*

#### **A GAUCHE**

- **Jean-Luc Mélenchon**, Front de Gauche : « *C'est une bonne chose que des mesures soient prises, elles ne touchent qu'une partie de la population mais c'est déjà ça de fait. Ceci dit, ça ne suffit pas. [...] Il faut prendre la mesure des dégâts occasionnés dans tous les pays où l'âge de la retraite a été reporté : les gens maintenant meurent plus tôt qu'autrefois dans huit pays européens [dont l'Allemagne]. [...] De manière inéluctable, tout le monde reviendra sur ces décisions de recul de l'âge de la retraite ».* Concernant le financement de la retraite à 60 ans pour tous à taux plein qu'il préconise : « *Tout dépend de ce qu'on est capable de faire en matière de redistribution, [...] taxation de la trésorerie des grandes entreprises [et] modification même très faible de la taxation des revenus financiers, [...] et hop ça remplit la caisse ! Le plus difficile c'est de prendre la décision politique et d'affronter la finance qui, elle évidemment, au premier euro qu'on lui prend, pousse des cris d'égorgé ».*

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202101138283-decret-retraite-a-60-ans-les-principales-reactions-330906.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120606-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202101138283-decret-retraite-a-60-ans-les-principales-reactions-330906.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120606-[s=461370 n=2 c=201 ]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 06/06/2012)

#### ● **Insee : le taux de chômage atteint 10 % de la population active**

D'après l'Insee, le taux de chômage en France (DOM compris) a progressé de 0,2 point au premier trimestre 2012 et atteint aujourd'hui 10 % de la population active, un record depuis la fin de 1999. Sur la seule France métropolitaine, la hausse représente 0,3 point, pour se monter à 9,6 %. Ainsi, le nombre de chômeurs en métropole, au sens du BIT, touche désormais 2,75 millions de personnes (un tel chiffre ne s'était pas vu depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 1997).

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2012/06/07/09005-20120607ARTFIG00432-le-taux-de-chomage-atteint-10-de-la-population-active.php>

(source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 07/06/2012, Marc Landré)

[Retour au sommaire](#)

### ● Michel Sapin : les pistes du gouvernement pour s'attaquer au chômage

Michel Sapin, ministre du travail, a déclaré que Pôle emploi allait être doté de « *moyens supplémentaires, sans attendre 2013. Le service public de l'emploi, qui est sous grande tension, ne peut pas fonctionner et faire face sans moyens supplémentaires* ». Il a également précisé quelques « *outils* » pour lutter contre le chômage : « *le contrat de génération, les emplois d'avenir et la suppression des dispositions incitatives au chômage comme les heures supplémentaires* ». Autres moyens : rendre le licenciement « *tellement coûteux pour l'entreprise que cela ne vaille pas le coup de le faire* » et renforcer la place de la négociation entre les partenaires sociaux dans l'entreprise.

Concernant la TVA sociale, monsieur Sapin a confirmé son abrogation : « *[Il vaut mieux] privilégier par exemple des dispositifs tels que l'allègement de cotisation foncière des entreprises, qui bénéficierait surtout aux PME dans l'industrie* ».

Le ministre entend ouvrir avec les partenaires sociaux un chantier sur « *les systèmes de solidarité qui ne sont pas directement liés au travail, je pense en particulier à la branche famille, [et qui] n'ont pas vocation à être financés éternellement par des cotisations sur les salaires* ». Enfin, il a rappelé que le gouvernement s'était engagé à « *mettre fin à la défiscalisation des heures supplémentaires. [Mais] il n'y aura pas d'abrogation généralisée des exonérations sociales [et la question sera en débat avec les partenaires sociaux pour définir] le seuil en deçà duquel des exonérations de charges pourraient être maintenues, pour ne pas pénaliser les TPE (très petites entreprises)* ».

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20120607.CHA7285/les-pistes-du-gouvernement-pour-s-attaquer-au-chomage.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120607](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20120607.CHA7285/les-pistes-du-gouvernement-pour-s-attaquer-au-chomage.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120607)

(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 07/06/2012)

### ● Sylvia Pinel : le régime de l'auto-entrepreneur pourrait être réformé

Sylvia Pinel, ministre déléguée chargée de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a estimé, devant l'Assemblée permanente des chambres de métiers de l'artisanat (APCMA), que le régime des auto-entrepreneurs a créé « *une concurrence déloyale avec les artisans et [que] des ajustements devront être faits après une évaluation par le gouvernement. Ce régime a conduit à créer dans certains secteurs, notamment le commerce et l'artisanat, une concurrence déloyale avec les professionnels qui sont soumis à des règles sociales et fiscales et des normes différentes* ».

Madame Pinel a par ailleurs rappelé que le gouvernement, désireux d'encourager l'artisanat, doit maintenir pour les entreprises de moins de 20 salariés l'exonération de charges pour les heures supplémentaires, qui doit être supprimée pour les autres. Elle a conclu en insistant sur le rôle essentiel de l'artisanat en France en ce qui concerne la formation :

- **Sylvia Pinel** : « *Votre réseau représente avec celui des chambres de commerce et d'industrie le second formateur après l'éducation nationale avec plus de 200 000 apprentis formés chaque année dans les CFA (centres de formation d'apprentis) dont 80 % ont un emploi à l'issue de leur formation. [...] Votre mission de formateur est donc primordiale pour le pays et à ce titre vous avez un rôle essentiel à jouer dans l'information des jeunes et de leurs familles sur l'attractivité des métiers de l'artisanat* ».

Suite à ces déclarations, la Fedae (fédération des auto-entrepreneurs), inquiète, a demandé à être reçue par madame Pinel. Cette dernière « *a assuré qu'un rendez-vous avec la Fedae serait fixé avant la fin juin* ».

- **Nb** : d'après Le Parisien, la Fedae « *revendique la représentation du million de personnes affiliées au régime de l'auto-entreprise, dont 300 000 issues de Pôle emploi, et les 650 millions d'euros de recettes fiscales qu'elles génèrent* ».

<http://www.leparisien.fr/economie/le-regime-de-l-auto-entrepreneur-pourrait-etre-reforme-05-06-2012-2033779.php>

(source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 05/06/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● La conférence sociale aura lieu les 9 et 10 juillet

La « *Grande conférence sociale* » qui réunira gouvernement et partenaires sociaux aura lieu les 9 et 10 juillet 2012 au Palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et

environnemental (Cese). 7 thèmes de discussions seront à l'ordre du jour : 1)- L'emploi ; 2)- la formation ; 3)- la rémunération/le pouvoir d'achat ; 4)- le redressement de l'appareil productif ; 5)- l'égalité professionnelle ; 6)- les retraites ; 7)- la modernisation de l'Etat (puissance publique, collectivités locales et services publics).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202098430464-conference-sociale-deuxieme-round-a-matignon-330436.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120605-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202098430464-conference-sociale-deuxieme-round-a-matignon-330436.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120605-[s=461370 n=2 c=201 ]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 05/06/2012)

#### ● Le coût de la dette baisse en France

La France a emprunté 7,836 milliards d'euros sur les marchés avec des taux d'intérêt en baisse, à 2,46 % sur dix ans, contre 2,96 % le 3 mai. Paris a même émis des titres de dette sur 50 ans, une première depuis fin 2010, à un taux très faible de 3,27 %. Selon Le Figaro : « *La France [...] profite de ce que les investisseurs appellent la 'fuite vers la qualité'. Inquiets, les marchés évitent les pays dans la tourmente et réduisent leurs risques en investissant dans les pays plus sûrs* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/06/07/20002-20120607ARTFIG00508-le-cout-de-la-dette-baisse-en-france-augmente-en-espagne.php>

(source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 07/06/2012, Guillaume Guichard & Marie Visot)

#### ● Pierre Moscovici précise les contours de la future banque d'investissement

Selon Pierre Moscovici, la BPI (Banque publique d'investissement) aura 3 missions principales : « *Pallier les défaillances de marché qui handicapent le financement des entreprises, en particulier des PME, par un soutien en fonds propres et quasi fonds propres ; investir dans les secteurs stratégiques d'avenir comme la reconversion numérique, écologique et énergétique de l'industrie et l'économie sociale et solidaire ; et constituer un levier d'intervention au service du développement des territoires, en lien avec les régions* ».

Il est prévu que la BPI offre un guichet unique pour le financement public des TPE (très petites entreprises), des PME, des ETI et des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Elle devrait permettre de mobiliser à leur service l'épargne recueillie par le « *livret d'épargne industrie* » (LEI) qui va remplacer le livret de développement durable (LDD). Enfin, monsieur Moscovici précise qu'il considère la BPI comme « *un outil de pilotage stratégique de la politique de croissance de l'Etat* ». Madame Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement, a expliqué, elle, que le montant de la dotation en capital de la BPI et le plafond du LEI seront déterminés fin juillet dans le cadre d'une « *mission de préfiguration* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202101355203-moscovici-precise-les-contours-de-la-future-banque-d-investissement-330963.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120606-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202101355203-moscovici-precise-les-contours-de-la-future-banque-d-investissement-330963.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120606-[s=461370 n=2 c=201 ]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 06/06/2012)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en septembre 2011

En septembre 2011, 459 300 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) sont sortis des listes de Pôle emploi. Parmi eux, 46,6 % ont repris un emploi. Cette part a diminué de 0,3 point par rapport à juin 2011 (+ 1,8 point sur un an).

Au total, 4,7 % des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C au 31 août 2011 sont sortis des listes au cours du mois de septembre 2011 pour reprendre un emploi. Ce taux de reprise d'emploi a augmenté de 0,1 point par rapport à juin 2011 (+ 0,2 point sur un an).

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en septembre 2011, 46,2 % ont accédé à un contrat à durée indéterminée ou à un contrat à durée déterminée de six mois ou plus, et 82,7 % étaient toujours en emploi en décembre 2011, soit trois mois après leur reprise d'emploi.

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherche-statistiques-de,76/etudes-et-recherche,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2012-035-les-sortants-des-listes,14936.html>

- Le texte dans son intégralité (5 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-035.pdf>

(source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 01/06/2012)

#### ● Le recul des médicaments génériques : une plaie pour la Sécu

En 2011, le taux de substitution des médicaments originaux par des génériques a baissé de 74 % à 71 %. Et si la tendance ne s'inverse pas, cela pourrait coûter en remboursements 195 millions d'euros par an.

- **Catherine Bourrienne-Bautista**, déléguée générale de la Gemm, l'association des industriels du générique : « *L'an dernier, certains génériques ont été déremboursés et des médicaments largement générisés retirés du marché. [Mais les génériques ont surtout souffert de] campagnes de dénigrement, d'autant que les médecins ne sont clairement pas assez formés. Quand les génériques ont été lancés voilà dix ans, il y a eu de grosses campagnes de communication. C'est un peu retombé, les habitudes reviennent vite. Il faut une information plus dynamique* ».

La mention NS (non substituable) sur les ordonnances a aussi joué un rôle dans cette chute. Selon l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (Uspo), les médecins, en particulier les spécialistes, subiraient des pressions de la part des laboratoires pharmaceutiques pour qu'ils apposent sur les ordonnances cette mention, qui interdit le remplacement d'un médicament par son générique.

La Cnam a réagi devant cette situation. Selon une enquête qu'elle a réalisée, sur 12 000 ordonnances, 4,2 % seulement portent la mention NS. La Cnam estime cependant que « *des marges de progrès existent pour réduire l'utilisation de cette mention aux seuls cas appropriés* ». La Cnam s'est fixé comme objectif de faire remonter le taux de substitution à 85 %, d'ici la fin 2012. Un objectif d'autant plus atteignable que la nouvelle convention qu'elle a signée fin mars avec les pharmaciens prévoit que ces derniers seront rémunérés en fonction notamment de la part de génériques dans leurs ventes.

[http://www.liberation.fr/societe/2012/06/07/le-recul-des-generiques-une-plaie-pour-la-secu\\_824322](http://www.liberation.fr/societe/2012/06/07/le-recul-des-generiques-une-plaie-pour-la-secu_824322)

(source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 07/06/2012, Kim Hullot-Guiot)

#### ● Les agences de notation menacent plusieurs pays de la zone euro

L'Allemagne et un grand nombre de pays de la zone euro sont sous la menace d'une dégradation. L'agence Moody's a déclaré que, selon l'évolution des situations de l'Espagne et de la Grèce (qui, si le pays devait quitter la zone euro, menacerait l'existence même de la monnaie unique), elle « *examinerait toutes les notes des pays de la zone, y compris celles des pays notés AAA* ». La France fait partie des pays visés.

<http://www.leparisien.fr/economie/les-agences-de-notation-menacent-plusieurs-pays-de-la-zone-euro-09-06-2012-2040292.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 09/06/2012, Joel Saget)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Le déficit commercial à 5,8 milliards en avril

Vendredi 8 juin, les Douanes ont annoncé que : « *le déficit commercial de la France a augmenté de plus de 200 millions d'euros en avril par rapport au mois précédent, atteignant 5,801 milliards d'euros [...] Après leur repli de mars, les échanges se redressent en avril. [...] Les exportations sont globalement bien orientées, mais pâtissent d'à-coups dans l'aéronautique et de la baisse des ventes de produits pétroliers raffinés. Les importations sont notamment soutenues par des achats importants de produits énergétiques, de biens intermédiaires et d'équipements* ».

Les exportations se sont élevées à 37,043 milliards d'euros et les importations à 42,844 milliards d'euros.

[http://www.challenges.fr/economie/20120608.CHA7314/le-deficit-commercial-se-creuse-a-5-8-milliards-en-avril.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120608](http://www.challenges.fr/economie/20120608.CHA7314/le-deficit-commercial-se-creuse-a-5-8-milliards-en-avril.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120608)

(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 08/06/2012)

● **La banque de France abaisse sa prévision de croissance à 0,1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre**

Vendredi 8 juin, la Banque de France, qui misait sur une stagnation, a révisé à la baisse sa prévision de croissance de l'économie française au second trimestre. Elle table désormais sur un recul du produit intérieur brut (PIB) de 0,1 %. Si cette estimation devait s'avérer, le pays ferait face au 1<sup>er</sup> trimestre « *de contraction de l'économie* » depuis la récession du printemps 2009. Un 2<sup>ème</sup> trimestre consécutif de repli signifierait une entrée officielle en récession.

[http://www.challenges.fr/economie/20120608.CHA7313/la-banque-de-france-abaisse-sa-prevision-de-croissance-a-0-1-au-2e-trimestre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120608](http://www.challenges.fr/economie/20120608.CHA7313/la-banque-de-france-abaisse-sa-prevision-de-croissance-a-0-1-au-2e-trimestre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120608)

(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 08/06/2012)

● **La création d'emploi se redresse grâce au secteur marchand**

Selon l'Insee, le nombre de salariés dans les secteurs marchands a progressé de 0,1 % au premier trimestre en France après deux trimestres de baisse. Mi-mai, l'Insee avait estimé à 10 200 les créations d'emploi au 1<sup>er</sup> trimestre, il en a finalement recensé 18 300. De son côté, l'intérim se stabilise. Les secteurs tertiaire (hors intérim) et la construction, eux, progressent, cependant que les pertes d'emplois se poursuivent dans l'industrie, en recul de 6 200 postes après 4 300 destructions au dernier trimestre 2011.

[http://www.challenges.fr/emploi/20120612.CHA7377/la-creation-d-emplois-se-redresse-grace-au-secteur-marchand.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120612](http://www.challenges.fr/emploi/20120612.CHA7377/la-creation-d-emplois-se-redresse-grace-au-secteur-marchand.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120612)

(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 12/06/2012)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

● **RATP : la justice annule le jour de carence en cas d'arrêt maladie**

Le 5 juin 2012, Le tribunal de grande instance de Paris a annulé le jour de carence du régime de Sécurité sociale des agents de la RATP, instauré par Valérie Pécresse. Les syndicats SUD-RATP, SAT-RATP, CGT et UNSA avaient contesté cette mesure.

- **Olivier Cots** et **Mourad Ghazli**, de SUD et du SAT : « *Nous regrettons que la direction [de la RATP] se soit positionnée en courroie de transmission du gouvernement plutôt que d'être aux côtés de ses salariés* ».

- **Nb** : Selon Le Parisien, « *on estime à deux millions d'euros le gain pour le régime de sécu de la RATP depuis l'entrée en vigueur de la journée de carence, en janvier 2012* ».

[http://www.lepoint.fr/societe/la-justice-maintient-l-avantage-des-agents-de-la-ratp-05-06-2012-1469801\\_23.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120606](http://www.lepoint.fr/societe/la-justice-maintient-l-avantage-des-agents-de-la-ratp-05-06-2012-1469801_23.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120606)

(source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 05/06/2012, Aziz Zemouri)

● **Les impôts rapportent moins que prévu**

La recette d'impôt sur les sociétés, à 11,3 milliards d'euros fin avril, recule de 6 % par rapport à 2011. Celle de la TVA, elle, progresse de 1,8 %, soit deux fois moins vite qu'attendu.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202105899780-les-impots-rapportent-moins-que-prevu-332255.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20120611-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202105899780-les-impots-rapportent-moins-que-prevu-332255.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120611-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 11/06/2012, Lucie Robequain)

[Retour au sommaire](#)

## **LA VIE DES ENTREPRISES**

● **Les bénéficiaires des compagnies aériennes vont chuter en 2012**

Selon l'Association internationale des transports aériens (IATA), les bénéficiaires des compagnies aériennes vont chuter en 2012 à 2,4 milliards d'euros. Tony Tyler, patron de



l'ata, a expliqué que ce résultat était « *largement imputable à la crise des dettes souveraines en Europe et aux prix élevés du pétrole* ».

<http://www.challenges.fr/entreprise/20120611.CHA7332/les-benefices-des-compagnies-aeriennes-vont-lourdement-chuter-en-2012.html#xtor=EPR-14-Quot10h30-20120611>

(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 11/06/2012)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Yvelines : 136 ex-Nortel dénoncent leur licenciement

136 ex-salariés de Nortel Networks SA, l'équivalent canadien de France Telecom, et qui travaillaient à Châteaufort, contestent leur licenciement auprès du tribunal des prud'hommes de Versailles. Le 28 mai 2009, Nortel avait été placée en liquidation judiciaire à la demande de la société mère et sur décision de justice de la cour londonienne, et ce alors qu'elle n'était pas en cessation de paiements. 467 des 700 emplois avaient alors été supprimés.

- **Maître David Métin**, avocat des ex-salariés : « *C'est un pur scandale. Une société étrangère a coupé les vivres à ses filiales et abandonné les salariés français en estimant qu'il existe en France un fonds de garantie. Rien n'a été fait pour sauver les emplois. La cellule de reclassement, qui doit proposer au moins trois offres valables d'emploi à chaque salarié et qui a une obligation de résultat, n'a pas fait son travail* ». Décision le 24/09/2012.

<http://www.leparisien.fr/versailles-78000/136-ex-nortel-denoncent-le-scandale-de-leur-licenciement-07-06-2012-2036981.php?xtor=ERE-109----1346501@1>

(source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 07/06/2012, Véronique Beaugrand)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Martine Aubry plaide pour des impôts complémentaires

- **Martine Aubry**, secrétaire générale du Parti socialiste, sur France 2, le 4 juin : « *Nous, nous pensons qu'il y a d'énormes marges de manœuvre en faisant rentrer des impôts complémentaires. Il faut d'abord faire rentrer des impôts complémentaires de ceux qui ont eu tant de privilèges aux dépens des autres. [...] Je ne prends que l'exemple de l'impôt sur la fortune. C'est quand même incroyable que M. Fillon ait fait voter, en plein retour de la crise il y a un an, une division par trois de l'impôt sur la fortune des plus gros patrimoines. Rien qu'en refaisant cela, deux milliards d'euros qui rentrent. Les revenus du capital qui paient les mêmes impôts que le revenu du travail, c'est quand même la moindre des choses, c'est quatre milliards qui rentrent par an* ».

- **Selon un porte-parole du PS** : « *Il ne s'agit pas de créer de nouveaux impôts qui auraient été cachés pendant la campagne. Derrière cette formulation, il n'y a ni plus ni moins que la constance de nos propositions sur la nécessité de ressources fiscales supplémentaires et François Hollande a toujours été extrêmement transparent sur cette question. [Il s'agit de] faire peser l'effort sur les plus hauts revenus et répartir de manière plus juste l'effort fiscal* ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Aubry-plaide-pour-des-impots-complementaires-516774/?from=headlines>

(source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 05/06/2012, C.V. – Le Jdd)

[Retour au sommaire](#)

### ● François Fillon : « Les socialistes ne mesurent pas la gravité de la crise »

François Fillon a déclaré sur Europe 1 que le gouvernement socialiste « *faisait exactement le contraire* » de ce que la crise exigeait.

- **François Fillon** : « *En un mois, le gouvernement a dépensé 20 milliards (d'euros) là où il aurait dû au contraire économiser beaucoup d'argent pour revenir à l'équilibre des comptes publics* ». Au sujet des retraites, monsieur Fillon a estimé que si la réforme qu'il avait conduite avait été marquée du « *sceau de l'injustice* », Jean-Marc Ayrault aurait dû l'abroger : « *Il ne l'a évidemment pas fait, heureusement, ç'aurait été le comble. D'ailleurs, ce ne serait pas possible, ce serait un signal terrible envoyé à l'ensemble du monde qui nous regarde. Rien que le coup de canif apporté dans des conditions invraisemblables, juste avant* ».

les élections législatives, sans chiffrage réaliste, par une procédure de décret, c'est quand même un signal qu'on envoie à nos partenaires qui travaillent entre 65 ans et 67 ans : nous la France, un des pays les plus endettés d'Europe, la deuxième économie de la zone d'euro, non seulement on ne va pas faire d'efforts pour réduire les déficits, mais on va faire exactement le contraire ». Sur le coût de la mesure socialiste sur les retraites : « Elle [Marisol Touraine] a parlé de 0,1 %. Ce n'est pas 0,1 %, c'est 0,1 point d'augmentation de cotisations tous les ans. Ça fera 7 % d'augmentation de cotisations sociales sur la période des cinq ans ». Sur la crise : « On est au bord du gouffre, les socialistes donnent le sentiment de ne pas avoir pris la mesure de la gravité de la crise. [Il ne s'agit pas d'un] dérèglement passager de l'économie mondiale, [mais de] la question de savoir si la France, dans dix ans, sera une puissance économique, [si] l'Union européenne existera encore dans les dix prochaines années. [Si la France] fait exactement le contraire de ce qu'il faudrait faire et de ce que font les autres pays, c'est évidemment un signal désespérant pour l'économie ». Au sujet des critiques portées par Pierre Moscovici sur son action, et en particulier sur son « culot immense » (lire ci-dessous) : « Si M. Moscovici pense qu'en augmentant les charges sociales, [qu'en supprimant la TVA anti-délocalisation, [qu'en ajoutant une fiscalité supplémentaire sur les PME, [qu'en supprimant la défiscalisation sur les heures supplémentaires, il va améliorer la compétitivité, je lui dis qu'il se trompe. [...] Les qualificatifs dont il m'affuble n'ont pas d'importance ».

[http://www.liberation.fr/economie/2012/06/07/fillon-les-socialistes-ne-mesurent-pas-la-gravite-de-la-crise\\_824269](http://www.liberation.fr/economie/2012/06/07/fillon-les-socialistes-ne-mesurent-pas-la-gravite-de-la-crise_824269)

(source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 06/06/2012)

● **Pierre Moscovici : « Le bilan de Fillon, c'est 600 milliards de dette en plus »**

Réagissant dans Libération aux propos de François Fillon qui dénonçait dans Le Figaro la politique « désastreuse » de François Hollande, **Pierre Moscovici** a déclaré : « Comment peut-on donner ce genre de leçons quand on porte le bilan économique calamiteux qui est le sien ? La performance de François Fillon, c'est entre autres une aggravation de la dette publique de 600 milliards d'euros et la perte de 450 000 emplois industriels. Il devrait se taire plutôt que d'oser proposer à nouveau les solutions qui ont échoué. [...] Il croit pouvoir se cacher derrière les observations de la Commission européenne ou celles de la Cour des comptes. Mais c'est sa politique à lui qui est jugée très sévèrement par ces différents organismes ! C'est son héritage qui est contesté. Il nous revient maintenant de redresser le pays dans la justice ». Devant des journalistes réunis à Bercy, monsieur Moscovici a enfoncé le clou : « M. Fillon a un culot absolument immense [et] a perdu une occasion de se taire ».

[http://www.liberation.fr/economie/2012/06/07/le-bilan-de-fillon-c-est-600-millions-de-dette-en-plus\\_824222](http://www.liberation.fr/economie/2012/06/07/le-bilan-de-fillon-c-est-600-millions-de-dette-en-plus_824222)

[http://www.lepoint.fr/politique/moscovici-culot-immense-de-fillon-quand-il-critique-le-gouvernement-06-06-2012-1470130\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/moscovici-culot-immense-de-fillon-quand-il-critique-le-gouvernement-06-06-2012-1470130_20.php)

(source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 06/06/2012, Christophe Alix & Mathilde Siraud)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible**

La lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne

En ligne tous les mercredis

Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)